



RESULTAT ENQUETE

I. Enquête et échantillon représentatif :

- Un des thèmes abordés lors du 3^{ème} congrès du SNAPATSI a été le pouvoir d'achat. Lors de ce congrès, il a été décidé d'organiser une action nationale de mobilisation concernant les conditions de vie des personnels de soutien de la Police Nationale.

- C'est dans ce contexte que, le 27 novembre 2008, le SNAPATSI a lancé une étude relative **aux conditions de vie des personnels de soutien de la police nationale**, qui nous l'espérons deviendra une véritable base d'échanges et de travail avec l'administration.

- Cette action a constitué en une distribution massive de tracts et de sondages dans l'ensemble des services de la métropole et DOM-TOM. Cette opération s'est achevée le 20 décembre 2008 et a connu un franc succès. En effet, 2.542 fonctionnaires ont répondu à cette enquête. Nos collègues ont complété le questionnaire ou l'ont rempli sous forme électronique en se connectant à notre site internet. Ces deux possibilités ont été largement exploitées par les « sondés ».

Il est à souligner que l'ensemble des corps s'est senti concerné. En effet, 84% des personnels administratifs, 10% des personnels techniques et 6 % des personnels scientifiques ont répondu à ce sondage. En terme de catégorie, 2% de catégorie A, 15% de catégorie B et 83% de catégorie C. Ces chiffres sont très proches de la réalité.

L'ensemble des agents sur le territoire a pu être sondé : 55% des agents travaillent dans une ville de 20.000 à 250.000 habitants, 16% entre 250.000 et 500.000 habitants, 9% de 500.000 à 1.000.000 habitants et 20% dans une ville ou métropole de plus d'un million d'habitants.

L'ensemble de l'échantillonnage (catégorie de personnel, catégorie de corps, répartition géographique) est proche de la réalité et, est par conséquent, exploitable.

II. Questionnement :

Thème abordé : les mutations

Parmi les questions posées :

- Avez-vous l'intention de demander une mutation dans les prochaines années ?

Réponse : 68% non 32% oui

- *Si oui, est-elle liée aux conditions de vie de votre région ?*

Réponse : 35% oui 65% non

Commentaires : il s'avère que parmi les personnes souhaitant demander une mutation, il s'agit d'une grande majorité de personnels désirant une mobilité professionnelle. La mutation peut être liée également aux conditions de vie (35%). Dans cette hypothèse, il s'agit de fonctionnaires affectés dans de grandes métropoles (Paris, Lyon, Lille, Marseille, Rennes, etc). Ces derniers doivent souvent faire face à un cumul de difficultés (transport, coût des loyers, problèmes de garde d'enfant, isolement familial) et choisissent généralement de se rapprocher de leur région d'origine.

Thème abordé : le transport

Parmi les questions posées :

- *Vous vous rendez à votre travail en utilisant :*

Votre véhicule personnel : 59%

Les transports en commun : 40%

Autres : 2%

- *Votre temps de parcours aller /retour :*

Moins de 1 heure : 71%

2 heures : 23%

3 heures : 5%

4 heures : 1%

Commentaires : les transports en commun sont surtout utilisés en région parisienne et c'est dans ce secteur géographique que l'on trouve le temps de transport le plus long. On a également de plus en plus de fonctionnaires habitant en province qui choisissent de conserver leur résidence en province dans l'attente de la mutation (ex Lille, Sens, Rennes, Lyon etc). Ces situations sont de plus en plus fréquentes.

En Province, les personnels utilisent peu souvent les transports en commun car les réseaux sont insuffisants ou inexistantes.

Thème abordé : le logement

Parmi les questions posées :

- *Estimez-vous être logé(e) correctement ?*

A cette question, 20% des fonctionnaires estiment ne pas être logés correctement.

Commentaires :

Les mauvaises conditions de logement sont liées pour 53% à un loyer trop élevé, 36% à une taille de logement non adaptée, 33% à une distance trop importante par rapport au lieu de travail et 14% par rapport à un logement situé en zone difficile.

Il est à noter que les problèmes de logement sont liés à la région parisienne et aux grandes métropoles où les loyers ont considérablement augmenté. Les loyers étant de plus en plus élevés, les fonctionnaires sont amenés à s'éloigner des gros centres pour bénéficier de prix plus abordables.

Thème abordé : la garde d'enfant

- 84% des fonctionnaires rencontrent des problèmes de garde d'enfant.

Commentaires : le problème de garde d'enfant est un problème général. Les difficultés sont similaires en province et en région parisienne. Les difficultés sont liées à des problèmes de disponibilité de places en crèche, au coût élevé des moyens de garde qui amputent jusqu'à 20% le budget mensuel. Par ailleurs, il faut souligner que les horaires des crèches ne sont pas forcément adaptés aux horaires de travail.

84% des fonctionnaires utilisent le Chèque Emploi Service Universel (C. E. S. U) dans le cadre des gardes d'enfant. Ce système mécontente 42% des personnes concernées. En effet, beaucoup de crèches et mairies n'acceptent pas ce mode de paiement. Le montant du C. E. S. U reste faible par rapport aux frais réels liés à la garde d'enfants.

Thème abordé : le régime horaire

99% des fonctionnaires travaillent en régime hebdomadaire (très souvent 40 h30) et sont satisfaits par ce rythme de travail.

Thème abordé : les conditions de vie

72% des fonctionnaires ressentent une dégradation de leur condition de vie.

Cette dégradation est liée principalement aux problèmes d'augmentation du coût de la vie et des gros postes de dépenses, en particulier le logement, la nourriture, l'essence, le gaz et l'électricité.

Une enquête complémentaire effectuée sur 4 ans nous permet de démontrer que le loyer augmente nettement plus vite que le salaire même si le fonctionnaire change d'échelon ou de grade.

Voici quelques exemples : à titre comparatif loyer/salaire

Fonctionnaires affectés services centraux

	1 ^{er} janvier 2006	1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2008	1 ^{er} janvier 2009
Situation administrative	AAP2	AAP2	AAP2	AAP1
Traitement net	1.695,95	1730,20	1.757,76	1.780,89

Logement social	607,86	659,06	693,66	757,88
------------------------	--------	--------	--------	--------

Commentaires : sur une période de 4 ans le traitement a progressé de 83,94 EUROS alors que dans le même temps le loyer a augmenté de 150,02 EUROS soit une perte de pouvoir d'achat de 66,08 EUROS. Le fonctionnaire a une perte de pouvoir d'achat alors même qu'il a changé de grade.

	1^{er} janvier 2006	1^{er} janvier 2007	1^{er} janvier 2008	1^{er} janvier 2009
Situation administrative	SA Classe sup 8 ^{ème} éch	SA Classe sup 8 ^{ème} éch	SA Classe sup 8 ^{ème} éch	SA Classe sup 8 ^{ème} éch
Traitement net	2.438,97	2.466,98	2.515,80	2.547
Logement privé	852,20	899,06	920,30	971,28

Commentaires : sur la période de référence, le traitement a progressé de 4,88 % contre 15% pour le loyer. Le traitement a ainsi progressé de 109 EUROS alors que le loyer a augmenté de 119 EUROS, soit une perte de pouvoir d'achat de 10 EUROS. Il est à noter que le fonctionnaire n'a pas changé pendant ces 4 ans de grade ou d'échelon. Il stagne à l'indice sommital de son grade.

Fonctionnaires affectés dans le ressort d'un SGAP « Province »

	1^{er} janvier 2006	1^{er} janvier 2007	1^{er} janvier 2008	1^{er} janvier 2009
Situation administrative	AAP2	AAP2	AAP2	AAP2
Traitement net	1.420,58	1436,68	1452,25	1465,66
Logement social	451,32	476,91	497,67	506,14

Commentaires : sur la période de référence de 4 ans, le traitement a progressé de 45,08 EUROS alors que le loyer a augmenté de 55 EUROS soit une perte de pouvoir d'achat de 10 EUROS.

	1^{er} janvier 2006	1^{er} janvier 2007	1^{er} janvier 2008	1^{er} janvier 2009
Situation administrative	AT2	AT2	AT2	AT2
Traitement net	1271	1309	1319	1348
Logement social	475	490	504	540

Commentaires : sur la période de référence, le traitement a augmenté de 6% alors que le loyer a augmenté de 13,6%. Les charges augmentent donc plus vite que le salaire.

Fonctionnaire affecté dans le ressort du SGAP « Paris »

	1^{er} janvier 2006	1^{er} janvier 2007	1^{er} janvier 2008	1^{er} janvier 2009
Situation administrative	AAP1	AAP1	AAP1	AAP1
Traitement net	1700,35	1718,49	1795,43	1800,82
Logement social	502,61	512,61	522,81	619,20

Commentaires : sur la période de référence, une augmentation de traitement de 100 EUROS et 117 EUROS d'augmentation de loyer soit une perte de pouvoir d'achat de 17 EUROS.

Fonctionnaires affectés dans le ressort du SGAP « Versailles »

	1 ^{er} janvier 2006	1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2008	1 ^{er} janvier 2009
Situation administrative	AA1	AA1	AA1	AA1
Traitement net	1248,22	1337,76	1369,74	1498,27
Logement social	451,32	476,91	497,67	506,14

Commentaires : sur la période de référence, une augmentation de traitement de 250 EUROS et 55 EUROS de loyer soit une augmentation de pouvoir d'achat de 45 EUROS. Ce gain de pouvoir d'achat s'explique par rapport à la revalorisation des primes et indemnités visant à aligner le régime « SGAP Versailles » sur le « SGAP Paris et les services centraux ».

	1 ^{er} janvier 2006	1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2008	1 ^{er} janvier 2009
Situation administrative	AT2	AT2	AT2	AT2
Traitement net	1398	1432	1449	1458
Logement social	359	376	383	403

Commentaires : sur la période de référence, une augmentation de traitement de 60 EUROS est constatée alors que dans le loyer augmente de 54 EUROS. Le loyer augmente de 12% alors que le traitement du fonctionnaire augmente dans le même temps de 4,29%.

Quelques chiffres supplémentaires :

Coût du coupon mensuel carte de transport 2 zones en région parisienne :

- 1^{er} juillet 2006 : 52,50 EUROS

- 1^{er} juillet 2007 : 53,50 EUROS

- 1^{er} juillet 2008 : 55,10 EUROS

Sur une période de trois ans la tarification du titre de transport a augmenté de 5% en Ile de France.

Prix du litre d'essence-gazole :

- 1^{er} janvier 2005 : 0,90 EUROS

- 1^{er} janvier 2006 : 1,05 EUROS

- 1^{er} janvier 2007 : 1,02 EUROS

- 1^{er} janvier 2008 : 1,20 EUROS

- 1^{er} janvier 2009 : 1,03 EUROS

Sur une période de 4 ans le carburant a augmenté de plus de 10%.

Les prix à la consommation :

Selon l'INSEE, sur une période de un an (avril 2008-avril 2009), les prix à la consommation ont fortement augmenté :

- 12% pour l'énergie

- 5,2% pour l'alimentaire (4,8% pour la viande, 8,8% pour les céréales, 6,7% pour les pâtisseries, 14,6% pour le lait).

Prix moyen mensuel des loyers 2009 (secteur privé) :

	PARIS 18eme	SAINT- MICHEL- SUR- ORGE(91)	MARSEILLE	BORDEAUX	LYON	RENNES	LILLE
Studio 20m ²	650	500	450	430	380	400	450
F2 40m ²	800	700	600	600	550	600	650
F3 60m ²	1200	850	800	800	700	800	800

Commentaires :

Une grande majorité des personnels de soutien débutent avec un traitement net de 1319 EUROS. La location d'un studio dans le secteur privé ampute leur budget mensuel de 34 à 49%. Se loger dans le privé pour des fonctionnaires ayant un revenu très bas devient de plus en plus problématique.

Conclusion :

L'ensemble des personnels de soutien de la police nationale ont vu leur pouvoir d'achat baisser à l'exception des personnels affectés sur le SGAP de Versailles qui ont bénéficié de mesure de revalorisation visant à les aligner sur le régime « SGAP PARIS-services centraux ».

Force est de constater que les loyers augmentent nettement plus vite que les traitements. A ces dépenses s'ajoutent des postes de dépenses incontournables et en augmentation perpétuelle : nourriture, électricité, gaz, transport (carburant, abonnement).... Il y a une perte considérable en matière de pouvoir d'achat. Les fonctionnaires ont de plus en plus de mal à faire face aux dépenses courantes. Un constat s'impose : le pouvoir d'achat est malmené. Les personnels de soutien se paupérisent.

Thème abordé : le déroulement de carrière

Question : êtes vous satisfait(e) de votre déroulement de carrière ?

- Durée trop longue entre les échelons	:	77%
- Difficultés à être promu(e) au grade supérieur	:	57%
- Difficultés à être promu(e) au corps supérieur	:	26%
- Absence de reconnaissance professionnelle	:	55%
- Absence de promotion par le biais d'examen professionnelle	:	32%
- Absence de formation	:	41%

Commentaires : les personnels de soutien souffrent d'un manque de reconnaissance qui peut s'expliquer par des difficultés à être promu dans le grade ou corps supérieur.

Quelques pistes de réflexion peuvent être développées : une meilleur reconnaissance et valorisation des acquis professionnels permettant ainsi de passer dans le grade ou corps supérieur (V. A. P) ainsi que la mise en place d'examen professionnel notamment pour le changement de corps.

Thème abordé : la fidélisation

Question : parmi, les critères suivants, choisissez en 3 qui vous paraissent pouvoir fidéliser les fonctionnaires dans les grands centre tels que Bordeaux, Lille, Marseille, Paris, Rennes

-bonification d'ancienneté	:	49%
-mesure spécifique d'avancement	:	46%
-meilleur prise en compte des aspects sociaux (logement, crèche...)	:	54%
-prise en charge totale par l'administration des abonnements mensuels de transport	:	46%
-flexibilité des horaires	:	45%
-prime de fidélisation	:	55%

Commentaires : il ressort qu'une meilleure prise en compte des aspects sociaux permettrait de fidéliser les personnels de soutien dans les grandes métropoles. En effet, le fonctionnaire est souvent dans ces grands centres, isolé, et est confronté à un cumul de difficultés. Une réponse sociale adaptée permettrait de le fidéliser. Cette mesure pourrait s'accompagner d'une prime de fidélisation et de l'octroi de l'avantage spécifique d'ancienneté.